

Switzerland-Bellinzone: Engineering services

OJ S 88/2015 07/05/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain support

E-mail: [acquistipubblici@astra.admin.ch](mailto:acquistipubblici@astra.admin.ch)

**Internet address(es):**

General address of the contracting authority: [www.astra.admin.ch](http://www.astra.admin.ch)

**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Internet address: [http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE\\_NR=866095](http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=866095)

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.3. Main activity**

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

Section II: Object of the contract

---

**II.1. Description**

**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N2 EP 28 Gentilino — Lamone, projet.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse (CH) / 6500 Bellinzone, dans les bureaux du soumissionnaire et à la filiale de Bellinzone de l'OFROU.

Projet du tronçon de la N02 du km 23 950 au 30 060.

NUTS code

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le projet «Infrastructure routière» OFROU EP 28 Gentilino–Lamone couvre les opérations d'entretien et de transformation à prévoir le long de l'autoroute N02 entre le km 23 950 (portail Nord du tunnel de Gentilino) et le km 30 060 (commune de Lamone) ainsi que les rampes de la partie basse de la jonction de Lugano Nord (entre le km 27 640 et le km 30 060). Sur le tronçon cité est prévu l'assainissement de toutes les composantes de l'infrastructure autoroutière.

Le long du tronçon en objet sont présentes 2 aires de repos (Muzzano), une jonction (Lugano Nord) une quinzaine d'ouvrages d'art importants, 2 murs de soutènement ainsi qu'une douzaine d'ouvrages d'art mineurs tels que voûtages et passages inférieurs piétons.

La construction du tronçon autoroutier de la N02 entre Lugano Sud et Lugano Nord remonte à la fin des années '60, avec le début de la réalisation des ouvrages d'art et la mise en place des couches de revêtement entre 1963 et 1967.

La réalisation de la jonction de Lugano Nord remonte au début des années '70, la réalisation des ouvrages d'art et la mise en place des couches de revêtement entre 1967 et 1974.

Le tronçon entre Grancia et Lamone a été ouvert à la circulation en 1968 tandis que la jonction de Lugano Nord a été achevée en 1974.

Pendant cette période d'exploitation le tronçon a été à plusieurs reprises objet d'interventions locales de conservation, surtout en ce qui concerne les couches de revêtement.

La jonction de Lugano Nord a également déjà subi des interventions (mesures anticipées VOMA).

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un système d'étanchéité de la surface autoroutière pour protéger les puits de captation de la commune de Lugano, l'exécution des SETEC, la réalisation de parois antibruit ainsi que le rehaussement de la chaussée pour permettre la future gestion du trafic en configuration 4/0. Dans ce cadre il est prévu le rehaussement et l'assainissement d'ouvrages d'art.

Phases de l'avis de concours:

MP: projet d'intervention;

DP: projet de détail;

S: appel d'offres (soumissions);

MA: réalisation des mesures;

B: exécution des travaux.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

71300000 Engineering services, 71500000 Construction-related services

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

#### **II.2.2. Information about options**

### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Aucune.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours après réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, en qualité de membre directeur et qu'il indique les partenaires impliqués.

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. Il est autorisé de faire appel à des sous-traitants pour un maximum de 50 % des prestations totales. Les sous-traitants doivent être listés dans la documentation de l'offre.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

#### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF, conformément aux critères suivants:

C11: Expérience / référence de l'entreprise;

C12: Référence des personnes-clés;

C13: Déclaration de disponibilité;

C14: Aptitude économique-financière;

C15: Garantie de la qualité;

Justificatifs requis:

Les pièces justificatives / confirmations qui attestent l'aptitude du soumissionnaire doivent être soumises complètes, sans aucune modification, restriction ou réserve avec la documentation relative à l'offre; dans le cas contraire celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

C11: Expérience / référence de l'entreprise:

1 référence comparable.

Dans l'évaluation, une référence est considérée comme comparable si celle-ci répond au moins aux exigences suivantes:

- a) 1 mandat de projet allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'objet doit au moins être en phase d'exécution (phase 52 SIA 103);
- b) Le projet concerne des travaux de génie civil (nouveaux ou assainissement) relatifs à des tracés et/ou des ouvrages d'art autoroutiers, à des routes à grand trafic ou à des constructions ferroviaires. Sont aussi autorisés les projets en cours de construction (phase 52 selon SIA 103);

c) Volume minimum de l'investissement 30 000 000 CHF

CI2: Référence des personnes-clés:

Dans le but d'évaluer les critères d'admissibilité de la personne qui effectue l'exécution du contrat, il est considéré comme personne clé, la fonction suivante:

— chef de projet (CI 2.1):

Exigences minimales requises de la personne clé pour l'évaluation d'admissibilité:

Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent avec une référence autant que chef de projet ou remplaçant du chef de projet dans le cadre d'un mandat qui satisfait aux exigences suivantes:

- a) Mandat de conception allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103, projet prêt pour l'exécution);
- b) Le projet concerne des travaux de génie civil (nouveaux ou assainissement) relatifs à des tracés autoroutiers ou à des routes à grand trafic. Sont aussi autorisés les projets en cours de construction (phase 52 selon SIA 103);

c) Volume minimum de l'investissement 20 000 000 CHF;

— chef de projet remplaçant (CI 2.2)

Exigences minimales requises de la personne clé pour l'évaluation d'admissibilité:

Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent avec une référence autant que chef de projet ou remplaçant du chef de projet dans le cadre d'un mandat qui satisfait aux exigences suivantes:

- a) Mandat de conception allant de la phase de projet définitif à celle d'exécution. L'ouvrage doit au moins être en phase exécutive (phase 52 SIA 103, projet prêt pour l'exécution);
- b) Le projet concerne des travaux de génie civil (nouveaux ou assainissement) relatifs à des tracés autoroutiers ou à des routes à grand trafic. Sont aussi autorisés les projets en cours de construction (phase 52 selon SIA 103);

c) Volume minimum de l'investissement 10 000 000 CHF;

CI3: Déclaration de disponibilité:

Preuve attestant de la disponibilité des personnes clés pour les prochains 3 ans (énumération détaillée et description de la charge dans le temps des autres projets).

Chef de projet: 15 % en 2015; 25 % en 2016 et 25 % en 2017;

Chef de projet remplaçant: 15 % en 2015; 25 % en 2016 et 25 % en 2017;

CI4: Aptitude économique-financière:

Confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont confiées à des sous-traitants;

Justificatifs montrant que le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les années 2012, 2013 et 2014 est supérieur à 5 000 000 CHF/année.

Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant:

- extraits du registre du commerce,
- extraits du registre des poursuites,
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC,
- attestation de l'assureur LAA,
- attestation de l'administration des contributions,
- attestation d'assurance;

Plus récents que 3 mois par rapport au délai de dépôt de l'offre.

CI5: Garantie de la qualité:

Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les indications concernant les critères d'adjudication doivent être remises avec la documentation de l'offre.

2. CA1: Prix;

3. CA2: Analyse des tâches et marche à suivre / plan de gestion de la qualité / analyse des risques;

4. Subdivisé en:

5. — CA 2.1: Analyse des tâches et marche à suivre,

6. — CA 2.2: Analyse des risques,

7. — CA 2.3: Plan de gestion de la qualité

8. CA3: Références des personnes clés par rapport aux tâches à effectuer

9. Subdivisé en:

10. — CA 3.1: Chef de projet

11. — CA 3.2: Chef de projet remplaçant

12. — CA 3.3: Spécialiste environnemental

13. — CA 3.4: Spécialiste ouvrages d'art

14. La fonction de «spécialiste tracé» doit être assurée par le chef de projet ou par le chef de projet remplaçant.

15. L'évaluation du CA3 pour chaque personne clé sera effectuée sur la base des documents suivants, remis avec l'offre:

16. — référence (analogie de la fonction et de l'ouvrage de référence avec la fonction et l'ouvrage du présent appel d'offre),

17. — curriculum vitae (évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle avec des références au projet).

18. Évaluation du prix

19. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.
20. Entre ce 2 extrêmes, l'évaluation est linéaire (arrondi à 2 points après la virgule). Les éventuels réductions ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
21. Évaluation des critères d'adjudication autres que le critère du prix:
22. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
23. 0 = évaluation impossible / aucune information;
24. 1 = critère très mal rempli / informations insuffisantes et incomplètes;
25. 2 = critère mal rempli / informations sans lien suffisant avec le projet;
26. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne / qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres;
27. 4 = critère rempli de manière satisfaisante // bonne qualité
28. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante / excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif;
29. Si un critère principal est composé de plusieurs sous-critères, ceux-ci sont évalués.
30. Le nombre total de points du critère principal est donc obtenu par la somme des notes des sous-critères, multipliées par leur pondération.
31. Calcul des points:
32. Somme de toutes les notes multipliées par leur pondération (maximum de points possible:  $5 [\text{note}] \times 100 [\% \text{ de pondération}] = 500 \text{ points}$ ).

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

120008

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 15.6.2015

Payable documents: no

##### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

15.6.2015

##### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

##### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

Italian.

##### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

##### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

#### **Section VI: Complementary information**

---

##### **VI.1. Information about recurrence**

##### **VI.2. Information about European Union funds**

### VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: conditions générales (CG) de la Confédération pour prestations de planification, édition 2006.

Négociations: aucune négociations privées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Aucune visite des lieux n'est prévue.

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.

3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.

4. L'ouverture des offres n'est pas publique.

5. Exclusion, pré implication: Les bureaux d'ingénieurs Spataro Petoud Partner SA et Marcionelli & Winkler + Partners SA qui assurent le rôle de BAMO e qui ont participé à l'élaboration du présent appel d'offres sont exclu de la présente procédure.

6. Le groupement Pini — Itecsa — Gruner (composé par les sociétés Pini Swiss engineers, Itecsa Tunnelling SA et Gruner AG) a élaboré le projet jusqu'à la phase de publication et avec ce mandat a conclu sa tâche. La documentation du projet élaborée par le groupement est entièrement annexé à cet appel d'offres. La date limite pour le dépôt d'une possible offre par des sociétés pré impliqués et/ou les entreprises individuelles membres, expire le 5.6.2015. Pour tous les autres soumissionnaires s'applique le terme indiqué au chapitre 1.4. Sur la base de ces mesures, les sociétés appartenant au groupement Pini — Itecsa — Gruner sont admises dans la procédure en tant que soumissionnaire.

7. Fait foi la publication sur le SIMAP. En cas de doutes ou de contradictions prévaut le texte en langue italienne.

[www.simap.ch](http://www.simap.ch)

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: la date limite pour le dépôt d'une possible offre par des sociétés pré impliqués est indiquée au chapitre 4.5.

Exigences formelles: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise en 2 exemplaires papier ainsi que sous forme électronique (CD ou DVD) en un exemplaire.

Envoi par courrier: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste Suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas considérées. L'enveloppe doit comporter la mention, «Non aprire — offerta: N2 EP 28 Gentilino — Lamone, progettisti tracciato».

Remise en main propre: le dépôt de l'offre doit être effectué dans le délai ci-dessus, pendant

les horaires d'ouverture de la loge, et contre remise d'un récépissé de l'OFROU (voir l'adresse cf. 1.2). Livraison à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse: les soumissionnaires étrangers peuvent présenter leur offre dans le délai ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les horaires d'ouverture avec un accusé de réception. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer par e-mail l'accusé de réception au service d'achat avant le délai de dépôt de l'offre. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 4.5.2015, doc. 866095.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 19.5.2015.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: téléchargeable: [www.simap.ch](http://www.simap.ch)

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

4.5.2015